

« CHARTE DU BIEN VIVRE ENSEMBLE » EN PAYS MIDI-QUERCY

Entre :

Le **Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy**, représenté par son Président Monsieur Jean CAMBON,
L'**Association de Développement Rural du Pays Midi-Quercy**, représentée par son Président
Monsieur Pierre RAEVEN,

Et la **Chambre d'agriculture du Tarn-et-Garonne**, présidée par Monsieur Philippe DE VERGNETTE
et représentée par Monsieur Daniel BENAC.

Le Pays Midi-Quercy est un territoire rural marqué par l'activité agricole et connaissant globalement une forte dynamique démographique.

→ L'activité agricole y occupe une place prépondérante :

Les 49 communes du Pays comptent de nombreuses productions agricoles de qualité labellisées et des savoir-faire reconnus. L'agriculture représente 1 200 exploitations en activité en 2004 et 15% de la population active locale en 2006.

Elle constitue le premier utilisateur de l'espace : 65 000 ha sont exploités en 2000, soit 55% de la surface totale du territoire. Elle façonne les paysages, sources d'attraits importants pour l'accueil de nouvelles populations et la fréquentation touristique.

La forêt occupe 30% de la surface du Pays. Les propriétaires fonciers concernés sont fréquemment des agriculteurs. Sa valorisation locale est parfois liée à l'activité d'élevage (pastoralisme) et à la production d'énergie.

→ Le Pays Midi-Quercy attire de nouveaux habitants :

Outre son patrimoine historique, paysager et naturel, le territoire est aux portes de l'aire urbaine montalbanaise et de son important bassin d'emplois. Il est également traversé par des axes de communication structurants : autoroute A20, axe routier *Villefranche-de-Rouergue / Montauban*, route D115 (ancienne voie ferrée *Lexos / Montauban*).

La population totale du Pays est de 44 855 habitants en 2009. La croissance démographique est supérieure à 11% de 1999 à 2009 (+ 4 474 habitants). Le gain de population dépasse 10% pour près de 40% des 49 communes.

Le Syndicat Mixte, l'Association de Développement Rural du Pays Midi-Quercy et la Chambre d'agriculture 82 souhaitent encourager une connaissance réciproque entre les habitants résidents sur le territoire et les agriculteurs y menant une activité professionnelle et proposant une offre de produits agricoles locaux.

Ils se félicitent des initiatives déjà engagées sur le territoire.



Cette « **Charte du Bien Vivre Ensemble** » poursuivra deux objectifs prioritaires :

- **Favoriser le lien et le dialogue entre agriculteurs et résidents,**
- **Renforcer l'attractivité du territoire et la cohésion sociale.**

Elle pourra prendre la forme du plan d'actions suivant :

1. Développer la communication sur l'activité agricole et ses produits :

Diffusion de plaquettes d'information, exposition itinérante, animation auprès du jeune public, etc..

2. Encourager le respect mutuel en Pays Midi-Quercy :

Information et diffusion de documents de communication sur les pratiques agricoles, les codes de bon voisinage ; des outils d'accueil de nouveaux arrivants (mallette d'accueil ; ..) ; coopter des ambassadeurs du territoire pour favoriser l'accueil et la médiation ; etc..

3. Favoriser la mise en place d'événementiels autour des fermes, de lieux d'échanges et de rencontres :

Spectacles à la ferme, journées portes ouvertes, rencontres du voisinage, valorisation de l'identité occitane, etc..

4. Valoriser la dimension environnementale et paysagère de l'activité agricole :

Actions d'intégration paysagère des bâtiments d'exploitation, concours des fermes fleuries, circuits des jachères fleuries, réseau d'exploitation "remarquables" sur le plan naturaliste ou des bio-énergies, etc..

Pour des raisons d'efficacité, les actions mises en œuvre pourront s'appuyer sur des **dispositifs et réseaux nationaux, départementaux, locaux existants.**

Le Syndicat Mixte, l'Association de Développement Rural du Pays Midi-Quercy et la Chambre d'agriculture 82 confieront la mise en place et l'animation de ces actions aux **organismes et acteurs compétents et/ou présents sur le territoire.**

Fait en trois exemplaires originaux à Nègrepelisse, le **01/12/2010.**

**Pour le Syndicat Mixte
du Pays Midi-Quercy**

le Président
Jean CAMBON

**Pour l'Association de Développement
Rural du Pays Midi-Quercy**

le Président
Pierre RAEVEN

**Pour la Chambre d'agriculture
du Tarn-et-garonne**

Daniel BENAC

